



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER

DU

LUNDI 12 FÉVRIER 2024

Parmi les membres du conseil, étaient présents :

Collège A

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc
Mme ALLARD-POESI Florence
Mme COLL Isabelle
M. MELLOUK Abdelhamid
M. FUNALOT Benoit
M. JOIGNEAUX Christophe
M. NAILI Salah
Mme PARISOT Yolaine
Mme PELZ Elisabeth
Mme PERELMAN Galina
Mme RAFFARIN Anne
M. MEYER Daniel
M. ZIDI Mustapha

Collège B

M. AISSAT Abdelrazak
M. DOMINGUES Rui Patrick
Mme GALLOT Fanny
M. HAMELIN Fabrice
Mme MARGUET Laurie
Mme RIFAI Hala

Collège C

M. DUYCK Clément
Mme ENGELS Cynthia
Mme JOURNET Emilie

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS)

M. HUET Jean-Baptiste
Mme LARAIN Lydia
Mme THÉRIAL Claire
Mme CAUPOS Emilie

Mme BEIS Elisabeth

Collège dit « des usagers » :

M. GACHOWSKI Thomas (titulaire)

Mme DE BRITO Alice (suppléante)

M. MARTZOLFF Toàn (titulaire)

Parmi les membres du conseil, étaient présents par procuration :

Collège A

M. AUDARD Vincent (pouvoir à Mme ALLARD-POESI)

Mme GOROCHOV Nathalie (pouvoir à Mme RAFFARIN)

Mme LECHAPT-ZALCMAN Emmanuelle (pouvoir à M. ZIDI)

M. Malfatti Edoardo (pouvoir à M. ZIDI)

Mme SBIDIAN Emilie (pouvoir à Mme ALLARD-POESI)

Mme TACHER Vania (pouvoir à Mme RAFFARIN)

Collège B

Mme BARAU Caroline (pouvoir à M. AISSAT)

Mme BONNASIEUX Corinne (pouvoir à M. JOIGNEAUX)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (pouvoir à Mme GALLOT)

Mme N'DAH-SEKOU Virginie (pouvoir à Mme RIFAI)

Mme MOURRE Marie-Laure (pouvoir à Mme RIFAI)

M. RICHARD Thomas (pouvoir à M. AISSAT)

Collège D

Mme HENDERSON-PEAL Marcella (pouvoir à M. JOIGNEAUX)

Collège BIATSS

M. COSTES Bruno (pouvoir à Mme LARAIN)

Collège dit «des personnalités extérieures»

Mme PRÉVOT-CARPENTIER Muriel (pouvoir à M. DUBOIS-RANDÉ)

Parmi les membres de droit et les invités du conseil, étaient présents ou représentés :

M. SEBAG, représentant de la Rectrice

M. BASSAGLIA Yann, Directeur de l'UFR Sciences et technologie

M. FRÉTIGNÉ Cédric, Directeur de l'UFR SESS-STAPS

Mme GOURNAY Lucie, Directrice de l'UFR LLSH

Mme RENAUT Sophie, Administratrice provisoire INSPE

Mme HMAMOU Fadoua, Directrice par intérim de la DAJG

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1 Point d'information du Président de l'Université	6
1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023	9
2. FORMATION ET RECHERCHE	10
2.1 Approbation de la composition du groupe de travail évaluation ERASME (GTEE)	14
3. QUESTIONS DIVERSES.....	14

La séance est ouverte à 14 heures 08 sous la présidence de Monsieur DUBOIS-RANDÉ.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Bonjour à toutes et tous, je vous propose de démarrer.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président de l'Université

M. DUBOIS-RANDÉ.– Quelques points d'information généraux un peu sur notre université, je vais vous parler d'ERASME pour nous aider à éplucher l'objet de ce cas plénier. Le gros dossier, les gros dossiers, vous les connaissez. Le HRS, très gros dossier, dans lequel aujourd'hui l'ensemble des équipes, je dirais, sont mobilisées pour caler finalement un certain nombre de choses. Ce que je sais, c'est que ça avance dans l'autoévaluation, en particulier pour les deux grands domaines que sont recherche et formation. Sur la recherche, le document est quasiment rédigé dans son entièreté. Quand on lit le document, on n'a pas l'impression d'être complètement à côté de la plaque. On est plutôt bons, on a plutôt bien fait. On fait de la recherche, on fait de la très bonne recherche et ça ne concerne d'ailleurs pas seulement les sciences dites dures, ça concerne l'ensemble des acteurs de cette université... sur les contrats également, tout le monde s'est mobilisé. Je pense qu'on représentera ce dossier quand il sera un petit peu avancé, mais on aura l'occasion de vous le présenter, bien sûr. Quand même, on peut se féliciter. Parfois, on a toujours l'impression... bah non, on peut se féliciter de bien travailler et je remercie d'ailleurs, au passage, l'ensemble des équipes qui se mobilisent.

Sur le plan formation, je serai... Arnaud dira un mot s'il le souhaite : beaucoup de choses avancent aussi. Là encore, je laisserai peut-être la parole à Arnaud au moment également du contrat d'objectifs et de moyens de performance, parce que je voudrais dire un petit mot avant qu'il vous fasse une mise en forme, parce que le 2^e dossier avait été soumis également — enfin, « soumis », l'autre n'a pas été soumis —, c'est le contrat d'objectifs et de moyens de performance. Pour situer à peu près cet objet, qui est un objet nouveau dans le cadre des boîtes à outils de l'État pour financer les universités : à ce stade, il s'agit de financements relativement modestes de l'ordre de 2 millions par an à peu près, soit 0,8 % du budget total que beaucoup d'universités ont en charge du service public, sur lesquels il y avait une copie à rédiger avec, je dirais, un exercice un peu imposé quand même, mettant en exergue les métiers d'avenir, les métiers en tension.

Par ailleurs, il y a d'autres objets qui ne seront pas forcément financés, de la recherche en particulier parce qu'il y a des financements dédiés, notamment sur d'autres appels d'offres, comme l'ASDESR par exemple. Il y a également, sur la transition écologique, je dirais que là on est sur des formations, avec, je dirais, une forme d'encouragement, voire d'obligation à ce que les transitions, appelons-les les grandes transitions, parce que c'était en transition écologique, je vous rappelle le raccourci... elles font partie maintenant de l'enseignement qui devrait être étudié à tous les niveaux, aussi bien pour nos étudiantes et étudiants que pour le personnel, donc c'est très élargi. Et puis un guichet unique également qu'ont émis nos RH, qui est un guichet unique pour les étudiantes et étudiants pour notamment pouvoir bénéficier, par différents objets, par différents vecteurs, que ce soit des vecteurs type LinkedIn ou des vecteurs plus physiques, plus présentsiels, de pouvoir bénéficier, je dirais, surtout d'informations soit en temps réel, soit plus en forme de discours, de discussions avec des étudiants qui seront au service des étudiants, etc., donc sous forme de guichets qu'on avait déjà un peu balayés dans le cadre d'ERASME, mais là, un peu plus précis et avec plusieurs objets. Donc un financement dédié, le reste c'est plutôt du pilotage, schéma directeur RH, etc. Peut-être, Arnaud, si tu veux dire un mot général sur formation...?

M. THAUVRON. – Très rapidement, sur le HRS : il y a deux grands volets au niveau HRS. Il y a la phase d'autoévaluation des 130 mentions qu'on délivre à l'UPEC. Donc là, je remercie toutes les composantes des équipes d'avoir fait ce travail, donc, a priori, on a reçu quand même la quasi-totalité des 130 mentions. Là, on est dans une phase de première relecture par les services centraux pour s'assurer à la fois de la complétude des dossiers, de s'assurer que tout a été bien rempli, puis on rentrera dans une 2^{de} phase, qui est celle de la relecture par un binôme, enseignant administratif-étudiant, avec à minima un enseignant-chercheur pour relire tous les documents, notamment la grille Excel avec une fiche de suivi où on notera tout ce qui va, tout ce qui est encore perfectible et ça, on le remontera après aux composantes qui le dirigeront ensuite à leurs équipes et puis l'autre gros morceau HRS est le rapport d'évaluation de l'établissement, rapport qui est structuré en 3 gros domaines : un domaine 1, qui est stratégie pilotage de l'établissement, un domaine 2, qui est recherche, dont j'ai déjà parlé, qui est porté et coordonné par Florence, et puis le domaine 3, qui est sur la formation, dont je m'occupe, et qui est en phase de réécriture-finalisation, et donc, sur cette partie 3 formation, il est prévu de faire une présentation du document qui, à terme, devrait faire une vingtaine de pages lors de la CVU du mois de mars.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Parfait. Autre dossier, celui du plan de retour à l'équilibre financier, puisque celui-ci doit être déposé au rectorat prochainement et puis voté ensuite, après des allers-retours ou pas, dans le cadre des absences, en particulier au conseil d'administration. Ce plan de retour à l'équilibre a été piloté par Emmanuelle DUBOCAGE, avec lecture d'éléments complets, donc un retour sur 2-3 ans avec un certain nombre d'actions, des actions qui sont des actions court, moyen, long terme, le gros dossier étant celui de la masse salariale. Le reste, je dirais «oui, aussi», mais il impacte un peu moins, je dirais, nos communautés, parce qu'on peut toujours travailler plus au plus près des besoins, cette partie a quelque chose de plus censé, ce n'est pas à eux que je vais le dire. Donc il est certain que le taux des résultats nous mettra toujours en déficit cette année, on en est certain. Peut-être un petit moins que prévu, mais ça restera quand même conséquent et ça obligera à avoir une thérapeutique, le traitement classique est maintenant bien fait, sur la partie masse salariale... masse salariale : les grands perdants de la masse salariale, ce sont évidemment les postes, les emplois, et au-delà des emplois, c'est tout ce qui est rémunération accessoire, les grands RNA et hors complémentaire. Donc là il y a tout un travail qui devrait être fait avec les composants pour être au plus près du réel, parce qu'on ne peut pas non plus traiter ce que, d'ailleurs, Yann BASSAGLIA appelle un symptôme, et il a raison. On ne peut pas savoir que quand on est en baisse d'effectifs, en tout cas en carence d'effectifs par rapport au nombre d'étudiants par lesquels on est interpellé, pour lesquels on est interpellé, c'est sûr qu'à un moment donné, il faut quand même des humains derrière, ces humains s'appellent hors compléments. Donc là, il y a tout un travail plus fin qui doit être fait, nos composantes sont déjà un petit peu à la manœuvre pour faire remonter ce qui peut être fait, pas fait, etc., par rapport à ce qui sera demandé éventuellement comme efforts. Toujours est-il, c'est que c'est un jeu de vases communicants : si on n'a pas un côté, forcément, on sera obligé d'impacter de l'autre. Je pense qu'on a intégré le fait qu'on a pu être choqué de certaines parties des demandes faites à l'État : en ce moment, on est en retour à l'équilibre, donc les choses sont un peu anticipées, largement même, on va essayer d'aller plus loin. Dans le contexte de pénurie, que vous avez entendu, de l'État, qui peut aussi être en réserve pour accompagner l'enseignement supérieur et la recherche, parce que je n'ai pas entendu la ministre s'exprimer depuis maintenant longtemps, depuis le nouveau gouvernement. C'est un silence qui interpelle. Voilà pour les petites nouvelles, je dirais, de notre vie.

Le projet ERASME, lui, se déroule bien. Les choses avancent sur les différents fronts. Le front sur lequel vous nous avez aujourd'hui interpellés, c'est le front appel d'offres : 700 000 euros, ce n'est pas rien. On vous a un petit peu décrit les éléments qui devaient colorer cet appel d'offre version 2024, à savoir plus de recherche,

d'évaluation, des éléments évidemment de recherche de toute forme – la recherche n'est pas unique, elle est très large. Mustapha pourra revenir là-dessus, ou Florence, mais il y a des éléments qui sont des éléments qui, en tout cas, vont peser dans le cadre de l'évaluation de ces appels d'offres. En tout cas, 700 000 euros, ce n'est quand même pas rien, avec possibilité de dégager des allocations doctorales, donc plus de marge de manœuvre, jusqu'à 150 000 € par projet. C'est aussi un souhait politique. Tous ces éléments-là sont un peu dans la balance avec le souhait de pouvoir nous interpeler, interpeler en tout cas le groupe d'évaluation sur vos projets. Voilà pour ce qui concerne, pour moi, les différentes informations. Je passe le relai à Mustapha et puis au VP pour ça.

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023

M. ZIDI.– Merci. Donc bonjour à tous. Effectivement, aujourd'hui il s'agit d'un CAC exceptionnel qui a été programmé pour établir la composition du GT qui va être amené à examiner les dossiers ERASME, nous verrons aussi tout le processus d'évaluation qui vous a déjà été présenté en décembre, on y reviendra par la suite. A

Avant cela, dans «vie de l'établissement», comme vous avez pu le voir dans les points à l'ordre du jour qui est affiché, c'est l'approbation du PV de la séance du 18 décembre, donc la dernière de l'année 2023. Alors, pour rappel, ce qu'on avait abordé, c'est l'élection pour la section disciplinaire, il s'agissait de la compléter. Cela a été un point de discussion et de vote. Également, l'approbation, on en parlait précédemment, de la lettre de cadrage de l'appel à projets ERASME concernant le GT d'évaluation; aussi la commission d'évaluation du CAC plénier, qui fait son travail en parallèle, il s'agissait aussi de la compléter; nous avons eu la présentation d'éléments de bilan des Graduate Programs et des axes stratégiques. Comme vous le savez, chaque année, les porteurs viennent en CAC plénier pour présenter leur bilan d'action annuel et également les perspectives. La grosse partie a été le financement des projets BQER, un classique élargi maintenant à l'échelle internationale. Voici donc les éléments qui figurent dans le PV que vous avez sûrement lu et relu. Pour ma part, je suis intervenu pour corriger un certain nombre de coquilles, donc je ne sais pas s'il y en a d'autres à corriger en direct en séance. De toute façon, c'est un PV qui se trouve sur le Sharepoint, donc assez volumineux, sur tous les points que j'ai abordés. Alors, s'il n'y a pas d'intervention sur ce PV, ce que je vous propose, c'est de l'approuver. On va d'abord, Fadoua, donner les procurations. Fadoua?

Mme HMAMOU.– Alors, pour les procurations...

- M. AUDARD a donné procuration à Mme ALLARD-POESI
- Mme GOROCHOV a donné procuration à Mme RAFFARIN
- Mme LECHAPT a donné procuration à M. ZIDI
- M. MALFATTI a donné procuration avec M. ZIDI
- Mme SBIDIAN a donné procuration à Mme ALLARD-POESI
- Mme TACHER à Mme RAFFARIN
- Mme BARAU à M. AISSAT
- Mme BONNASIEUX à M. JOIGNEAUX
- Mme CHAUVEL à Mme GALLOT
- Mme N'DAH-SEKOU à Mme RIFAI
- Mme MOURRE à Mme RIFAI
- M. RICHARD à M. AISSAT
- Mme HENDERSON-PEAL à M. JOIGNEAUX
- M. COSTES à Mme LARAIN
- Et enfin Mme PRÉVOT-CARPENTIER à M. DUBOIS-RANDÉ.

M. ZIDI.– Merci Fadoua et a priori, donc, nous avons le quorum tout juste.

Mme HMAMOU.– Tout juste.

M. ZIDI.– C'est une semaine de vacances scolaires, un certain nombre de collègues n'ont pas pu venir. Certains ont donné procuration, d'autres pas. De toute façon, nous avons le quorum pour pouvoir voter. Alors, qui s'oppose à ce PV? Procurations contre? Qui s'abstient? Procurations abstention? Non? Approuvé.

Le conseil académique plénier approuve le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2023 à l'unanimité.

2. FORMATION ET RECHERCHE

M. ZIDI.– Je vous propose de passer au point formation et recherche. La seule chose que nous allons aborder ici, est la composition du groupe de travail ERASME, qui a fait déjà un travail l'année dernière dans une composition que nous avons vue. Comme vous le savez, dans la lettre de cadrage que nous avons votée en décembre,

ce GT a été revu pour sa composition, à savoir 12 membres, donc équilibré entre des enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS, et étudiants par ailleurs. Dans ce GT intervient le processus d'évaluation des projets de l'AAP ERASME. Dans la lettre de cadrage, vous aviez également la partie calendaire pour cet appel à projets qu'a présenté le président. Je rappelle que le budget alloué est de 700 000 euros par an, à savoir 3,3 millions de 2023 jusqu'à 2027, sachant que l'année dernière, nous étions sur 500 000 euros. C'est une somme très conséquente pour cet appel à projets ERASME, projet transformant. Je ne vais pas reprendre les différentes rubriques de la lettre de cadrage avec les critères d'éligibilité des projets, la partie financement... il s'agit aujourd'hui de discuter de la composition de ce groupe de travail ERASME qui proposera au CAC, le financement ou non des projets et les montants. Pour rappel, les dossiers sont à déposer au COMEX ERASME, donc pour cette vague 2024, le deadline est fixé au 18 février. Nous sommes sur ce calendrier, on en discutait tout à l'heure avec le président, de savoir si, niveau timing, il n'y aurait pas possibilité de décaler un petit peu? De toute façon, pour l'instant, on est sur cette date du 18 février pour le dépôt des projets. Ensuite, le COMEX ERASME identifiera les projets qui relèvent de la compétence du conseil académique, donc la nôtre, ici en plénier, ou ceux qui relèvent, les projets qui relèvent uniquement du COMEX ERASME, donc encore une fois qui ne relèvent pas du conseil académique. Après cela, il y aura désignation de rapporteurs qui seront amenés à évaluer les projets qui ont été déposés. Je rappelle ce qui a changé par rapport à l'année dernière : ces rapporteurs font partie de la commission d'évaluation de la CR et la commission d'évaluation du CAC plénier. Ces projets seront d'abord examinés par le GT ERASME, dont on va parler dans quelques instants, qui est rattaché au conseil académique et qui sera lui-même amené à formuler un avis. Ceci, suite aux évaluations qui auront été faites par les membres des 2 commissions que j'ai citées précédemment. Ces avis, et ce ne sont que des avis, seront transmis au CAC plénier qui se réunira donc pour la délibération et approbation, ou non d'ailleurs, qui sont proposés pour les projets en question. Voici donc le circuit et tout est précisé dans la lettre de cadrage, je ne vais pas revenir sur chacun des termes sachant qu'on en avait déjà discuté au mois de décembre.

Pour ce GT ERASME, qu'il s'agit aujourd'hui de le désigner. Le COMEX ERASME s'est réuni il y a une dizaine de jours de jours, pour examiner les candidatures suite à un appel à candidatures à toute la communauté, à savoir étudiants, BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs. Nous avons eu un certain nombre de retours. On va pouvoir d'ailleurs projeter le tableau des candidatures que nous avons reçues et ensuite vous indiquer la proposition que nous faisons au CAC pour ces 12 membres, encore une fois : 4 enseignants/enseignants-chercheurs, 4 étudiants et 4 BIATSS. Il

s'agissait pour ce GT, d'avoir des collègues qui ont aussi l'expérience d'expertises de dossiers. Il y a eu un certain nombre de discussions l'année dernière sur l'expertise des projets qui avaient été faite. Ici, il s'agit de tendre vers une optimisation de l'évaluation. C'est ce qu'on va faire aujourd'hui en mettant en place ce GT. Dans cette liste qui se trouve d'ailleurs sur le Sharepoint, vous avez tous ces documents, et également la liste que l'on vous propose des 12 noms, un certain nombre de collègues sont à discuter. Je pense principalement à notre collègue Bruno COSTES, qui est BIATSS, ingénieur de recherche, et effectivement, la discussion au COMEX avait porté, sur sa candidature, sur le fait qu'il était membre de la commission d'évaluation du CAC plénier, je crois, de la CR et, ce qu'on n'a pas voulu, dans une première discussion, c'est qu'il fasse partie à la fois du GT et de commission d'évaluation : après réflexion et après en avoir discuté avec le président, on s'est dit que finalement que ce n'était pas nécessairement un problème, il suffira de ne pas lui transmettre le dossier à expertiser. On a donc une candidature qui pourrait être réexaminée aujourd'hui — sachant que pour les 12, on va pouvoir les afficher —, donc en candidature BIATSS, je le rappelle, puisqu'il est ingénieur de recherche.

C'est un tableau qui figure dans un pdf. Donc, vous avez les noms par catégories : 4 de chaque, encore une fois. D'abord Jorge BOCZKOWKI, que vous connaissez, qui est directeur du laboratoire IMRB ; Frédéric GERVAIS qui est maître de conférences à l'IUT Sénart Fontainebleau et au laboratoire LACL ; Cédric NAUDET, de l'INSPE ; et Aurélie VERNEY-CARRON au LISA et FST.

Pour la partie BIATSS, nous avons : Hervé JAMI qui est médecin, qui est directeur du SSU ; LEROY Alexandre qui est à EPISEN.

Mme PELZ.– Qui n'y est plus depuis aujourd'hui j'ai appris. Il est maintenant au Central.

M. ZIDI.– Il est au Central à la direction de la transformation. Il s'occupe de la qualité. C'est pour cela qu'il peut y avoir discussion sur sa candidature, c'est ce que je vais proposer dans quelques instants. A titre personnel, je n'avais pas retenu cette information suite au COMEX. Il y a également Béatrice MEIER MULLER, qui est la directrice de la DRV ; Lina Maria PELAGOS, qui a un statut d'enseignant.

Pour les étudiants, que je connais moins bien : LIOU Lucie, une étudiante de FST en L2 qui est élue CFVU. Ensuite, pour les autres étudiants, nous avons : Juliette MAGNIERE, elle est doctorante à l'IAE/IRG ; MILL Solène qui est à l'IAE, étudiante en M2 ; et ensuite, celui que vous connaissez, c'est Lého Vincent, l'ancien VP étudiant.

M. Toan MARTZOLFF.– Il y a une erreur par contre sur le nom de famille de Mme LIOU, c'est LIEOU son nom de famille, où c'est «L.I.E.O.U». Il y a une erreur sur son nom de famille.

M. ZIDI.– On va corriger. Donc, pour revenir à la composition côté BIATSS, c'est ce que j'ai introduit précédemment. C'est vrai que Bruno COSTES, qu'on connaît un peu, est assez investi dans les commissions d'évaluation, qui a l'habitude de voir des dossiers et qui connaît bien l'UPEC. Au COMEX, la discussion a porté sur le fait, qu'il appartenait à une commission d'évaluation d'un conseil et qu'il ne pouvait pas y avoir de conflit d'intérêts. On pensait avec le président qu'on pouvait quand même proposer cette candidature, sachant qu'il ne sera pas amené, bien sûr, à expertiser des dossiers. Donc, la proposition que je vous fais, sauf s'il y a une discussion, c'est de permuter, et je reprends également l'intervention de la doyenne de lettres, de Lucie, avec M. LEROY Alexandre, fait partie de l'ADT, sachant que la DT pilote administrativement cet AAP. Encore une fois, lors du COMEX et durant l'examen des candidatures, il était encore à EPISEN, mais maintenant, on est sûr il est à la DT. Voici donc cette composition qui vous est faite, sachant qu'il s'agit d'une proposition qui sera amenée à évoluer, puisque chaque année, on serons amenés à faire une nouvelle proposition au travers d'un appel à candidatures, pour ce GT ERASME. On espère bien sûr avoir un renouvellement lors des prochains AAP, 2025, 2026 et 2027 au moins. Est-ce qu'il y a des interventions ?

M. FRÉTIGNÉ.– Je pense que ma question tombe à l'eau, mais par sécurité, tout de même... est-ce que c'est un problème si l'une des personnes de la partie haute des 4 est stagiaire ? C'est-à-dire qu'actuellement, une des 4 personnes qui représente les enseignants-chercheurs et enseignants est en position de stagiaire. Est-ce que c'est un problème ou pas ?

M. ZIDI.– C'est laquelle ?

M. FRÉTIGNÉ.– Cédric NAUDET, il a été recruté au 1^{er} septembre. Je pose la question, je pense avoir la réponse.

M. ZIDI.– Oui, de toute façon le travail se fera plus tard , donc cela ne pose pas de problème. On peut regarder le tableau Excel général, à savoir combien de candidatures on a reçues : pas tant que ça, quand même. Donc, à la fin, quand même, il faut des gens qui se dévouent à cette tâche qui, encore une fois, est l'examen des retours des évaluations faites par des membres des CE, CR et CAC plénier, sachant qu'in fine, c'est quand même le CAC plénier qui décidera des attributions financières. C'est vrai que ce qui a été décidé, c'est une commission réduite, un GT réduit par rapport à l'année dernière, de mémoire nous avions 24 membres. Donc ici, on a divisé par 2 : si on considère que cela doit encore être optimisé, on changera, mais de toute façon, l'objectif, est d'avancer sur une évaluation optimale comme on l'a évoquée précédemment. Est-ce qu'il y a des interventions?

2.1 Approbation de la composition du groupe de travail évaluation ERASME (GTEE)

M. ZIDI.– Ce que je vous propose, c'est de passer au vote, de façon à ce que ce GT puisse se réunir assez rapidement, et encore une fois c'est au CAC plénier, non pas du 8 avril comme ce qui a été indiqué dans la lettre de cadrage, mais celui du 25 mars, que sera présenté à l'instance le résultat des évaluations et que l'instance décidera. En tout cas, on est sur ce calendrier-là. Le seul changement, c'est la permutation entre Bruno COSTE et Alexandre LEROY. Alors, qui s'oppose à cette liste? Procurations contre? Qui s'abstient? Procurations abstention? Écoutez : merci.

Le conseil académique plénier approuve la composition du groupe de travail évaluation ERASME (GTEE) à l'unanimité.

3. QUESTIONS DIVERSES

M. ZIDI.– On va pouvoir transmettre à la DT cette liste pour que le GT commence à travailler, ou en tout cas se réunira dans un premier temps pour préciser les différents critères dans cette phase d'évaluation, avec des projets qui, encore une fois, peuvent financer jusqu'à 150 000 euros. Ce CAC plénier arrive quasiment à la fin : est-ce qu'il y a des questions diverses avant de basculer en CAC restreint? Nous aurons beaucoup plus de dossiers traiter aujourd'hui. Oui?

M. Toan MARTZOLFF.– Bonjour, je suis MARTZOLFF Toan, élu en secteur 3. Moi, j'ai une question pour les fiches LCURS. Quand est-ce qu'on saura avec qui on sera et quand est-ce qu'on aura vraiment des informations sur ce que l'on doit faire?

M. THAUVRON. – Ça va venir. On est en train de solliciter les personnes, parce qu'on n'a pas assez de personnes pour évaluer, donc on a fait une relance en copie pour les élus de la CFVU et du CA. On va aussi relancer les composantes, on n'a pas assez de personnes pour relire les dossiers. On est en train de finaliser la grille de suivi des dossiers, donc ça arrive. On ne vous a pas oublié, rassurez-vous.

M. Toan MARTZOLFF.– Comme j'avais vu que c'était 9 février...

M. THAUVRON.– Oui, mais ça a été prolongé.

M. Toan MARTZOLFF.– Merci.

M. ZIDI.– C'est vrai que l'autre jour, on s'était croisé sur la passerelle. Vous m'avez posé la même question, je n'ai pas su répondre, désolé. Donc, a priori, il faut encore attendre. Y a-t-il d'autres questions? Non? Je remercie ceux qui vont nous quitter, nous allons maintenant basculer en CAC restreint.

La séance est levée à 14 heures 40.